



Bulletin d'adhésion

Pour adhésion à l'ARAN59, retourner ou recopier ce bulletin, uniquement au trésorier :

ASSOCIATION DES RADIO AMATEURS DU NORD
23 RUE DU GROS PIN
59230 SAINT-AMAND-LES-EAUX



20€ (19€ + 1 € de frais) : asso@aran59.fr

RENOUVELLEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE DE 19€ POUR 2024

Nom Prénom

Indicatif OM/SWL : Vous êtes membre du radio club de :

Votre adresse mail :

Voulez-vous un espace membre sur le site web OUI NON

Adresse : n° Rue

Etage Appartement Bâtiment Ville Code postal

Montant de votre cotisation que vous joignez à ce courrier : €

par chèque N° Banque à l'ordre de « ARAN59 ».

Joignez ce bulletin d'adhésion à votre paiement. Notez votre indicatif ou identifiant au dos du chèque, merci !

En cas de demande de cotisation réduite :
Merci de joindre un justificatif – photocopie pour un usage unique du trésorier en cas de demande de cotisation réduite.

Votre courrier de demande de cotisation réduite sera confidentiel au trésorier, mais elle est nécessaire, disposez légalement de la trésorerie. Un récépissé vous sera remis en justificatif de votre cotisation un-

iquement sur demande de votre part.
9.2. Les cotisations réduites (extraits du règlement intérieur)

9.2.1. Egale à 50% de la cotisation de base dans le cas suivants : étudiant, moins de 18 ans, chômeur, privé d'emploi, deuxième adhérent d'une même famille vivant sous le même toit. (soit 9 €)

9.2.2. Egale à 25% de la cotisation de base dans le cas suivants : à partir du troisième adhérent

d'un même famille vivant sous le même toit. (soit 4 €)

9.2.2. Nouveau membre adhérent en cours d'année : au prorata du nombre de trimestres entiers restant à courir.

9.2.3. Les réductions sont cumulables.

9.2.4. La cotisation réduite calculée est arrondie à l'Euro inférieur.